

FACE AUX RISQUES



Ansanm nou lé paré

Journées d'échanges, de visites et de partage

2 au 4 octobre 2024

Programme

Département de La Réunion, Palais de la Source, Saint-Denis

Mercredi 2 octobre : Première journée d'échanges et de partage

8h -9h : Accueil des participants

9h -10h : Prises de paroles introductives

10h -12h : Table-ronde n°1 "La réponse de la société civile aux catastrophes dans l'océan Indien et dans les territoires ultramarins"

L'océan Indien est le troisième territoire au monde le plus exposé aux catastrophes naturelles (Météo France, projet BRIO). De plus, dans le contexte du changement climatique, les phénomènes extrêmes tels que les cyclones s'annoncent de plus en plus fréquents et de plus en plus intenses. A l'échelle de la France, les territoires les plus exposés aux risques naturels sont les territoires ultramarins, en particulier les territoires insulaires de la Caraïbe, de l'océan Indien et du Pacifique.

Dans ce contexte, la préparation de la société civile à faire face à des catastrophes est essentielle. Comment améliorer la culture du risque sur ces territoires ? Quel rôle jouent les populations et les organisations de la société civile en situation de catastrophe ? Comment s'articulent les actions de solidarité citoyenne et celles des autorités locales ?

Table ronde suivie d'un échange avec les participants

12h -13h30 : Pause-déjeuner

13h30 -16h30 : Ateliers "world café" (ateliers en simultané)

- **Thème 1 : L'enjeu des personnes vulnérables**

Dans le domaine de la prévention des risques, le terme « vulnérabilité » est défini comme : « *le niveau d'effet prévisible d'un phénomène naturel (un aléa) sur des enjeux (les sociétés humaines et leurs activités) (Géoconfluences, Glossaire, « Vulnérabilité ».* En d'autres termes, les personnes dites « vulnérables » aux risques majeurs sont les personnes qui, par leur situation géographique, sociale ou économique, sont plus à même d'être affectées par les effets d'un aléa et d'en subir les dommages. Par exemple, une famille vivant au bord d'une ravine ou dans une habitation précaire, n'offrant aucune protection face aux risques les plus prégnants : cyclone, inondation, glissement de terrain, etc. est plus spécifiquement vulnérable.

Dans le cadre des travaux de l'AFPCNT à La Réunion, les publics identifiés comme les plus « vulnérables » face aux risques majeurs sont les suivants : les personnes en situation de précarité économique et/ou sociale, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les personnes accompagnées par un travailleur social, les personnes sans domicile fixe, les personnes résidant en zone d'aléa fort, les résidents temporaires et encore les touristes peu informés des risques auxquels le territoire est exposé, etc.

Deux ateliers abordent cette thématique :

- Atelier n°1 : Les personnes relevant d'une vulnérabilité socioéconomique
- Atelier n°2 : La population touristique

- **Thème 2 : La valorisation des savoir-faire locaux et ancestraux**

L'anthropologue Narumon Arunotai définit les savoir-faire écologiques traditionnels comme « *un ensemble de connaissances et de croyances développées, expérimentées, sélectionnées et accumulées au fil des générations* ».

Dans le domaine des risques naturels, les savoir-faire locaux et ancestraux peuvent être définis comme un ensemble de connaissances et de croyances liés aux aléas naturels tels que l'identification de signes avant-coureurs de la survenue d'un phénomène extrême (tsunami, cyclone, etc.), l'utilisation de plantes médicinales en situation de catastrophe, les pratiques constructives résilientes ou encore les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

L'exposition du territoire réunionnais à de nombreux risques (cyclone, éruption, inondation, glissement de terrain, séisme, etc.) a conduit les populations à s'adapter et à développer des pratiques « résilientes » face aux risques majeurs qui se transmettent de génération en génération. Toutefois, l'urbanisation comme la faible occurrence de phénomènes extrêmes lors des dernières décennies entraînent une perte de la mémoire de ces risques et de ces savoir-faire chez les plus jeunes générations.

Quelles expériences à partager ? Comment faire vivre ces savoirs ? Quelle transmission entre les générations ?

Deux ateliers abordent cette thématique :

- Atelier n°3 : Les savoirs des femmes dans la RRC : connaissances traditionnelles, apports à la RRC dans le contexte du changement climatique, besoins particuliers
- Atelier n°4 : Les savoir-faire ancestraux écologiques et la RRC

16h30 : Clôture de la première journée et présentation du programme du lendemain

Jeudi 3 octobre : Seconde journée d'échanges et de partage

8h - 9h : Accueil des participants

9h -12h : Suite et fin des ateliers "world café" (ateliers en simultané)

- **Thème 3 : L'implication des populations face à la catastrophe : le vecteur associatif et les initiatives citoyennes**

En matière de réduction des risques de catastrophes, si le rôle des professionnels est majeur, la participation de la population est également essentielle. Elle peut se faire à titre individuel ou sous forme du bénévolat associatif. Le bénévolat peut s'inscrire alors dans différents cadres.

Lorsqu'ils disposent de compétences particulières certifiées en matière de gestion des secours, les bénévoles peuvent participer à la gestion des catastrophes par le biais des associations agréées de sécurité civile (AASC). Les bénévoles peuvent encore participer à la gestion des catastrophes en rejoignant une réserve communale de sécurité civile lorsqu'elle est mise en place par une commune.

En complément de l'action des associations agréées et des réserves communales, le monde associatif peut également contribuer à la réduction des risques de catastrophes tant pour diffuser la culture du risque que pour assurer un rôle de relais des gestionnaires de crise ou d'interface auprès de de leurs adhérents ou de leurs bénéficiaires. À La Réunion, on dénombrait entre 14 000 et 15 000 associations en 2022.

En particulier, tel qu'observé lors de catastrophes (cyclone, vague submersible, pandémie, inondation, etc.) et documenté en sociologie (capital social, phénomènes émergents, etc.), ces associations jouent un rôle important en complément de l'action des pouvoirs publics pour répondre aux besoins essentiels des personnes les plus vulnérables : enjeux de handicaps, de santé mentale, de personnes jeunes et âgées, de familles monoparentales isolées, de personnes en situations de précarité, de populations marginalisées, etc.

Deux ateliers abordent cette thématique :

- Atelier n°5 : Quelles articulations entre AASC, réserves communales et tissu associatif ?
- Atelier n°6 : La mobilisation du monde associatif

- **Thème 4 : La mémoire des risques et des catastrophes**

La mémoire des catastrophes désigne à la fois le souvenir collectif d'un événement majeur aux conséquences humaines et matérielles importantes, la commémoration de cet événement et son souvenir individuel. La mémoire des catastrophes contribue à la culture du risque des populations. Elle peut être un élément actif de la résilience du territoire.

Si La Réunion et l'océan Indien ont été heureusement épargnés par des grands catastrophes ces dernières décennies, les événements naturels de moyenne ou faible intensité ont été cependant fréquents et de différentes natures : cyclones, inondations, glissements de terrain, éruptions volcaniques, houles cycloniques, feux de végétation, secousses sismiques. Ces aléas sont à considérer aujourd'hui dans le contexte du changement climatique alors que des secteurs vulnérables comme le littoral sont très urbanisés. Le risque est que la potentialité de catastrophes augmente sans que ne s'accroisse en conséquence la capacité collective à y faire face. Entretien et développer la mémoire du risque contribue de cette capacité.

Plusieurs initiatives telles que le projet « mémoires de cyclones » porté par le Rectorat ou le projet « Mémoires individuelles, résilience collective » de l'AFPCNT sont développées à La Réunion pour tenter de « cultiver » cette mémoire.

Deux ateliers abordent cette thématique :

- Atelier n°7 : Mémoire des catastrophes : l'entretenir et la développer
- Atelier n°8 : Mémoire des catastrophes : composante active de la gestion des risques et de la résilience des territoires

12h - 13h30 : Pause-déjeuner

13h30 - 15h30 : Table ronde n°2 "Le vécu du cyclone Belal par les populations"

Le 15 janvier 2024, le cyclone Béal touchait La Réunion. Le territoire n'avait pas connu d'événement d'une telle ampleur depuis plusieurs années. Les annonces d'un cyclone particulièrement violent et le déclenchement de l'alerte violette, plus haut niveau de danger rarement déclenché, ont fait craindre au pire durant quelques heures et ont marqué la population. Sur ordre des autorités, les habitants sont restés confinés chez eux durant 48 heures. Du fait de sa trajectoire déviée vers le nord-est et d'une bonne anticipation de cet événement (préparation, campagne de sensibilisation et évacuation avant l'événement), et malgré de lourdes conséquences, ce cyclone fut moins dévastateur qu'attendu.

Quels retours d'expériences des populations et des acteurs de terrain après Belal? Quel rôle pour les organisations de la société civile dans la gestion de la catastrophe? Comment prendre en compte les constats et les recommandations citoyennes post Belal pour la gestion de crises futures?

Table ronde suivie d'un échange avec la salle

15h30 - 15h45 : pause

15h45 : 17h45 : Restitution des ateliers et échanges avec la salle

Chaque rapporteur.rice dispose de 10 minutes de présentation, suivies de 5 minutes de questions.

17h45 - 18h30 : Clôture officielle des échanges en salle

18h30 : Dîner-cocktail

Vendredi 4 octobre : Journée de visites de terrain

Visites de terrain sur toute la journée

Départ à 8h du Conseil départemental

Retour prévu vers 16h30 au jardin de l'Etat

Site n°1 : Le risque d'inondation à Saint-Joseph, la rivière des remparts

Site n°2 : Le risque volcanique à Sainte-Rose

Site n°3 : Le risque de submersion marine à Saint-Paul

Site n°4: Les risques industriels à Saint-Denis

Retour au jardin de l'Etat pour un dernier échange sur le village de la Fête de la Science